

droit et liberté

mensuel du mouvement
contre le racisme et pour
l'amitié entre les peuples



N° 419 - Avril 83 - 4 F

ISSN 0012-6411

Après l'interdiction des relations sportives avec l'Afrique du Sud

LE GOUVERNEMENT français a pris une décision d'une importance exceptionnelle en interdisant aux équipes nationales et aux équipes des clubs affiliées aux différentes fédérations sportives françaises d'entretenir des relations avec les équipes d'Afrique du Sud liées au système d'apartheid.

La France n'apportera plus, par le biais des échanges sportifs, une caution morale au régime esclavagiste sud-africain.

L'Afrique du Sud aujourd'hui est le pays des populations déportées, des familles brisées, des enfants sous-alimentés, interdits

(suite page 4)

4-5 juin ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MRAP

APRES de longues hésitations sur le lieu : Paris (encore !...) ou province, c'est la proche banlieue de la capitale qui a rallié les suffrages, et spécialement les suffrages... des provinciaux !

Qu'est-ce qu'une Assemblée générale ?

Nous l'identifierons par ses... différences...

— A la différence du Congrès, réuni tous les trois ans, l'Assemblée générale — statutaire — doit avoir lieu tous les ans.

— Seconde différence : au Congrès, les votes sont réservés à des délégués, dûment mandatés, au prorata du nombre de membres des Comités ou des Commissions qu'ils représentent. A l'Assemblée générale, tous les membres votent. Ils peuvent être présents personnellement ou donner pouvoir à un autre membre. Vous trouverez ce pouvoir, en coupon détachable, à la page 8.

Le Bureau national du 9 avril a cependant précisé, afin d'éviter toute ambiguïté, que pour participer à l'Assemblée générale, les nouveaux

adhérents de 1983 devront avoir adhéré avant le 31 mars, et ceux des années précédentes avoir renouvelé leur cotisation avant le 15 mai.

Deux grands thèmes

Le MRAP : pour quoi ? Place, objectifs, stratégie dans la France de 1983.

Le MRAP : comment ? Structures, fonctionnement, moyens d'actions.

Le premier thème sera introduit par Albert Lévy, le second par Alain de Goer, de Clermont-Ferrand, membre du B.N.

Des élections complémentaires au Bureau national. Pourquoi ?

Plusieurs régions ou Commissions n'ont pas le nombre de représentants prévus (3 délégués + 3 suppléants par région, 2 + 2 pour les départements de la région parisienne et les Commissions)

— soit qu'ils n'aient pu être pourvus au dernier Congrès,

— soit que les élus n'aient pu assumé leur fonction au Bureau national depuis janvier 1982.

Assurer une présence régulière au Bureau national est une condition de la vie démocratique du Mouvement. Depuis le début de cette année, les

finances ne sont plus un obstacle, puisque les déplacements peuvent être remboursés grâce au prélèvement de 10 % sur les cotisations. Ne se pose-t-il pas une question de bonne coordination entre les titulaires et leurs suppléants ?

Enfin, n'oublions pas le samedi, à 20 h 30, la soirée culturelle, et l'exposition réalisée par le Comité de Clermont-Ferrand sur le racisme, l'histoire et la science.

Est-il besoin de lancer l'appel ?

Venez nombreux, les 4 et 5 juin ! ■

N.B. — 1) Pour participer ou se faire représenter, renvoyer avant le 20 mai le bulletin de la page 8.

2) Hébergement et déplacement.

Les participants venant d'autres régions pourront être hébergés soit par des militants de la région parisienne, soit dans des Auberges de Jeunesse.

Il est demandé de toute urgence aux participants souhaitant être logés et aux amis pouvant en loger, de se faire connaître au secrétariat (demander Mireille).

Pour les participants voyageant en chemin de fer, une réduction de 20 % sur les tarifs normaux sera demandée. Se faire connaître, là encore, très rapidement.

(voir en page 8 le déroulement)

**AVEZ-VOUS RÉGLÉ
VOS CARTES 83 ?**

LIBEREZ LES MILITANTS ANTIRACISTES D'AFRIQUE DU SUD

Voici le texte de l'appel lancé par 200 personnalités du monde littéraire et artistique à l'occasion de la journée 21 mars

EMPRISONNE en Afrique du Sud, Nelson Mandela est le plus ancien prisonnier politique du monde.

Son crime : lutter pour que les hommes et les femmes de son pays, quelles que soient leur couleur, leur origine ou leur croyance, puissent s'exprimer librement et soient considérés comme des êtres humains ; que les artistes de son pays, l'Afrique du

Sud, puissent communiquer sans barrière raciale.

La politique discriminatoire d'apartheid entrave le développement culturel de ce pays. Ecrasés par la censure de l'apartheid, les musiciens, chanteurs, danseurs, peintres, sculpteurs, acteurs, écrivains... ne peuvent diffuser leurs œuvres chez eux, parmi le public qui les inspire et la société qui les a formés.

Nous, gens de théâtre et de cinéma, plasticiens et écrivains, musiciens et chanteurs... demandons la libération de Nelson Mandela et nous déclarons solidaires de son combat contre le racisme.

Le peuple sud-africain aussi a droit à la liberté, à l'égalité et à la fraternité. Que des voix se joignent aux nôtres et s'élèvent pour l'encourager et l'aider.

Signatures :

Sophie AGACINSKI, Danielle AJORET, Nadine ALARI, Jean-Max ALBERT, Sara ALEXANDER, Mohamed ALKAMA, Yves ALLEGRET, Gilbert AMY, Pierre AREZKI, Avigdor ARIKHA, Béatrice ARNAC, Eduardo ARNOYO, Arianne ASCARIDE, Maurice ATTIAS.

Jean BABILEE, Ricard BALIARDO (Manitas de PLATA), Simone de BEAUVOIR, René BELLETO, Héléne BELLETO, Yannick BELLON, Jean BENGUIGUI, Maurice BENIN, BEN ZIMET, Michèle BERNARD, Jacques BERTIN, Juliet BERTO, Hector BIANCIOTTI, Charles BITSCH, Albina du BOIS-ROUVRAY, Alexandre BONNIER, Bernard BORGEAUD, Juliette BRAC, Michel BULHER, Pierre BURAGLIO.

Georges CAIFFA, Renaud CAMUS, Patrick CATALIFO, André CHAUMEAU, Edmonde CHARLES-ROUX, François CHAUMETTE, CLAIRE, Georges-Emmanuel CLANCIER, André CLAVEL, Henri COLPI, Alain CORNEAU, Marcel CUVELIER.

Rosaline DAMAMME, Eva DARLAN, Jean-Claude DARNAL, Jacques DEBARY, Colette DEBLE, Didier DECOIN, Régine DEFORGES, Michel DEGUY, Hugo DEMARCO, Bill DERAIME, Marc DEVADE, Michel DEVILLE, Jean DIDERAL, Pierre DOUGLAS, Meno DRAY, Jean DREVILLE, Henri DUTILLEUX.

El KEBIR, Marianne EPIN, Claude EURARD, Charles EWANJE, Maurice FANON, Jean-Paul FARRE, Jean-Claude FAUSTINO, René FERET, Anouk FERJAC, Jean-Michel FOLON, Laure FORESTIER, Suzanne FORESTIER, Rémo FORLAMI, Brigitte FOSSEY, Alain FRANCK, André FRANÇOIS, Joël FREMIOT.

Gabriel GARRAN, Jeanne GATARD, Jean-Pierre GIACOBACCI, Damien GIL, René GILSON, Suzel GOFFRE, Louis de GRANDMAISON, François REMY, Henri GUEDON, Sonia GUEDON.

Yves HAGUENAUER, Clément HARARI, Liliane HARARI, Bernard HEID-SIECK, Eléonore HIRT, Jean HUMENRY, Joris IVENS, Jarko JOVANOVIC-JAGDINO, Pierre JALLAUD, Liliane de KERMADEC, Joël KERMARREC.

Micheline LABORET, Gilbert LAFAILLE, Jean LAHOUGE, Philippe LANGLOIS, Bernard LAVALETTE, Annie LAURAN, Claude LELOUCH, Alain LESTIE, Evelyne LEVY, Robert LIENSOL, Louis LIPPENS, Michaël LONSDALE, Marceline LORIDAN.

Colette MAGNY, Robert MANTHOULIS, Alexis MANUEL, Denis MANUEL, Igor MARKEVITCH, Jean MARTINELLI, Jean MAZEAUFROID, Albert MEMMI, Vicky MESSICA, Gratien MIDONET, Claude MILLER, Silvia MONFORT, Arno MUNSTER, Robert MURZEAU.

Louis NAVARRE, Carlo NELL, Bernard NOEL, Philippe NOEL, Philippe OGOUZ, Claude OLLIER, Jean-Luc PARANT, Béatrice PARENT, Rémy PENARD, Jean-Claude PENNETIER, Etienne PERIER, Gilles PERRAULT, André PIAZZA, Claude PICARD, Claude PIEPLU, Roger PIGAULT, Ernest PIGNON-ERNEST, Mario PILAR, Claude PINOTEAU, Bernard PISANI, Vladimir POZNER, Eric PRAT, Micheline PRESLE.

Jean-Pierre RAMBAL, Sady REBBOT, Claude REVA, Jean RICARDOU, Emmanuelle RIVA, Cyril ROBICHEZ, Maurice ROCHE, Jean-Henri ROGER, Anny ROMAND, Jean ROUSSELOT, Liliane ROVERE, Pascale ROZE.

Rachaël SALIK, Pierre SANTINI, Catherine SAUVAGE, Catherine SAUVAL, Pierre SCHAEFFER, Coline SERREAU, Gilles SERVAT, Mario Rui SILVA, Claude SIMON, Michèle SIMONET, Francesca SOLLEVILLE, Madeleine SOLOGNE, José STEINER-SCHNEIDER.

Pierre TABARD, Hubert-Félix THIEFAINE, Gérard TITUS-CARMEL, TOBAS, Louis TOMASELLO, Annie TRESGOT, Igor TYCZKA, Jean VALERE, Vincent VALLIER, Christian VANDER (MAGMA), Stella VANDER (MAGMA), Victor VASARELY, Joan Pau VERDIER, Howard VERNON, Gilles VIGNEAULT, Jacques VILLERET, Michel VITOLD.

Isabelle WALDBERG, Charlotte WALIER, Eliane WARGNIER-BOYER, Iannis XENAKIS, Françoise XENAKIS, Mâhi XENAKIS, Jaume XIFRA, Jean-Pierre YVARRAL, Marcel ZANINI, Dominique ZARDI, Lucky ZEBILA.

Sports et Apartheid

(suite de la page 1)

d'école, interdits de santé, de joie. C'est le seul Etat au monde qui affirme son racisme dans sa Constitution et dans son organisation sociale. C'est le pays où la population blanche bénéficie du plus haut niveau de vie, alors que la peste, le choléra, les maladies endémiques de la misère frappent la population noire. C'est un pays dont l'armée agresse les Etats voisins, dont la police assassine les antiracistes.

Des centaines de militants croupissent dans les geôles sud-africaines. Parmi eux, Nelson Mandela, président de l'African National Congress (A.N.C.), le plus ancien prisonnier politique au monde. Six autres militants de l'A.N.C., menacés de pendaison, peuvent être sauvés grâce à notre action.

Il reste aujourd'hui beaucoup à faire contre l'apartheid. Le MRAP attire l'attention de l'opinion française sur l'accroissement des échanges économiques avec l'Afrique du Sud et notamment sur la vente d'instrumentation perfectionnée, la cession de licences dans des technologies de pointe, la collaboration des techniciens français à la mise au point de fabrications d'armes et de matériels de combat. Une première centrale nucléaire est construite à Koeberg par la France, et il est question d'en livrer une seconde, voire une troisième.

De même, les grandes sociétés françaises (notamment Renault, Framatome, Les Charbonnages de France, etc.), les banques nationalisées, les organismes de recherche tels que le CNRS, devraient interrompre leurs relations avec ce régime terroriste d'un autre temps.

Le MRAP appelle les antiracistes, les démocrates, à soutenir son combat pour une société sud-africaine démocratique, où Noirs et Blancs auraient les mêmes droits et les mêmes devoirs. ■

Paris, le 9 avril